

LA LETTRE DE DLF CHAMPAGNE - ARDENNE

DEFENSE ET PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE CHAMPAGNE-ARDENNE

Président : Jacques DARGAUD
Secrétaire général : Francis DEBAR

Siège social : DLF Champagne-Ardenne chez M. et Mme Dargaud 2 B rue de Chevigné 51100 Reims
Lettre n°83 – Janvier 2011

Séance du samedi 18 décembre 2010

Autour du comte Thibaut¹ IV de Champagne, seigneur et trouvère

par M. Jean HURINVILLE

En ouverture, le conférencier interprète à la flûte à bec la mélodie composée par Thibaut IV de Champagne pour une de ses chansons : « Comenceraï A fere un lai... ».

À travers la personnalité de Thibaut IV (1201-1253), comte de Champagne et roi de Navarre, dit « Le Chansonnier », grand suzerain, guerrier, croisé, trouvère célèbre, cette causerie est une évocation de divers aspects de la vie vers la fin du Moyen Âge, tout particulièrement de la fin du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIII^e siècle : société féodale, souverains, conflits, croisades, comté de Champagne et royaume de Navarre, architecture, activité économique... mais aussi les trouvères, ces poètes-musiciens du nord dont Thibaut IV fut l'un des plus illustres, et qui ont marqué de leur empreinte, par leurs chansons, la musique et la poésie de leur époque.

Le conférencier illustre ses propos au long de la causerie, en disant, en déclamant ou en chantant quelques chansons de Thibaut IV, en adoptant la méthode suivante : interprétation à la flûte de la mélodie de la chanson, lecture d'une strophe en ancien français, puis lecture de toutes les strophes dans une traduction en français moderne.

Quelques généralités sur la société au temps de Thibaut IV

La société d'alors, très hiérarchisée, est de type féodal. Elle est caractérisée par la prédominance d'une classe de seigneurs, de guerriers, la noblesse, et par le fief, ayant à sa tête un seigneur, un suzerain qui a sous sa coupe d'autres seigneurs : les vassaux. Par la cérémonie de l'hommage le noble se reconnaît le vassal du seigneur, son suzerain. Parmi les obligations du vassal envers son suzerain figure le service de l'ost, expédition militaire d'une durée d'une quarantaine de jours. Thibaut IV est quant à lui vassal du roi, sommet de la hiérarchie féodale. C'est aussi l'époque de la chevalerie : le jeune noble est armé chevalier au cours de la cérémonie d'adoubement.

Le clergé, autre composante de la société, est entré dans le système féodal. Il existait des possessions ecclésiastiques, placées sous l'autorité des évêques, comme à Reims, Châlons, Langres... La papauté joue un rôle considérable, tant sur le plan temporel que spirituel. Les initiatives, l'arbitrage, l'influence de l'Église romaine pouvaient être déterminants dans les rapports entre principautés, lors des mariages, des conflits, des alliances... Il était de bonne politique d'entretenir de bonnes relations avec l'autorité papale, qui pouvait brandir dans certains cas la menace de

¹ On rencontre diverses graphies selon les sources : Thibaut, Thibaud, Thibault...

l'excommunication. Partir en croisade, comme le firent d'innombrables chevaliers dont Thibaut IV, permettait de s'attirer les faveurs du Saint-Siège.

Ceux que leurs études ont préparé à l'entrée dans l'état ecclésiastique sont les clercs, terme qui par extension peut aussi désigner les lettrés, les intellectuels d'alors. Le XIII^e siècle, époque de grande foi, a vu naître, outre églises et cathédrales, un grand nombre de monastères, foyers d'intense activité spirituelle et intellectuelle. Les moines ont également participé dans les campagnes à d'importants défrichements.

La paysannerie forme la classe pauvre, la population la moins favorisée de la société féodale. Les paysans, dont la condition est très dure, sont pour la plupart sous la dépendance du seigneur : ce sont des serfs liés à la terre.

Enfin l'économie et le commerce, qui tendent à se développer, entraînent l'émergence d'une classe nouvelle, la bourgeoisie, notamment dans les villes où se tiennent d'importantes foires, et où des activités bancaires voient le jour.

Le XIII^e siècle est parfois appelé « siècle classique » du Moyen Âge : âge d'or du style gothique en architecture, avec l'érection de magnifiques cathédrales (Reims, Troyes...), renouveau intellectuel (fondation de la Sorbonne), rayonnement musical de l'École de Notre-Dame, à Paris), prospérité économique (foires de Champagne...).

Quelques éléments biographiques sur Thibaut IV, le seigneur

Thibaut IV naît en Champagne en 1201 sous le règne du roi Philippe II Auguste et meurt en Navarre en 1253. Il est le fils – posthume – de Thibaut III de Champagne et de sa femme Blanche de Navarre. Le destin de Thibaut IV et celui du comté sont étroitement liés aux événements de l'époque, tant en Europe qu'en « Orient » (croisades en Terre sainte...).

Enfant, Thibaut est élevé à la cour de Philippe Auguste, dans les traditions courtoises et, dit-on, dans l'affection de Blanche de Castille, la femme du futur roi Louis VIII, dit « Le Lion », fils de Philippe Auguste. Il reçoit l'enseignement prodigué aux personnes de sa condition : les arts libéraux (trivium et quadrivium) et il a probablement bénéficié, à la cour, de la fréquentation d'intellectuels et d'artistes, de rencontres fructueuses pour le futur poète et musicien.

À l'âge de treize ans, le 27 juillet 1214, il assiste à la célèbre bataille de Bouvines, remportée par Philippe Auguste (avec notamment le concours des chevaliers champenois) sur l'empereur germanique et ses alliés, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre.

Thibaut prête hommage à Philippe Auguste, son souverain, en 1214. En raison de son âge, c'est sa mère, la comtesse Blanche, qui assure la régence. Thibaut est armé chevalier par Philippe Auguste à sa majorité en 1222. Il est convoqué à l'ost par son nouveau roi Louis VIII pour prendre part à la croisade contre les Albigeois, contre le catharisme, doctrine jugée hérétique par l'Église et dangereuse par le pouvoir royal. Devant Avignon, en 1225, Thibaut considère qu'il a rempli ses obligations, que les quarante jours de l'ost sont écoulés et qu'il peut se retirer. Louis VIII ne parvient pas à le retenir. Ce comportement du comte et la rumeur selon laquelle il serait amoureux de Blanche de Castille, la femme du roi (la Dame de ses chansons ?), nuisent à sa réputation.

Louis VIII meurt en 1226 ; son fils Louis IX (1214-1270, futur Saint Louis) lui succède : l'enfant de douze ans est sacré à Reims en novembre 1226 et sa mère Blanche de Castille assure la régence du royaume jusqu'à sa majorité. Dans un premier temps Thibaut, avec d'autres seigneurs, entre dans une conjuration contre le pouvoir royal avant, dans un retournement, de prêter finalement hommage à Louis IX.

Après la mort de son oncle Sanche le Fort, roi de Navarre, Thibaut prend sa succession : il est proclamé roi à Pampelune en mai 1234.

Ayant « pris la croix », Thibaut part alors en « Orient », en Terre sainte où il est chef de la croisade en 1239 et 1240, puis il revient en Europe à la fin de 1240. Il meurt à Pampelune en juillet 1253.

Thibaut a contribué à améliorer l'administration du comté de Champagne, aidé au développement des foires, source d'importants revenus. Provins, une des résidences des comtes, fut une des capitales commerciales d'Europe occidentale au XII^e et au XIII^e siècles, une place financière de première importance, et un centre intellectuel et architectural. On peut aujourd'hui encore y contempler les admirables remparts.

Le conférencier illustre deux des points évoqués ci-dessus (la Dame ; les croisades) à l'aide de deux chansons de Thibaut, selon le procédé « flûte, chant, déclamation ».

Première chanson : Qui est vraiment la Dame qui inspire le comte ? Une Dame imaginaire, comme souvent dans les chansons de trouvères, ou une Dame bien réelle ? Les extraits ci-après de la chanson d'amour « Ausi conme unicorne sui... » suscitent l'interrogation :

Strophe II

ancien français

Dame, quant je devant vos fui
Et je vos vi premierement
Mes cuers aloit si tresailant
Qu'il vos remest quant je m'en mui
Lors fu menés sanz raençon
En la douce chartre en prison,
Dont li piler sont de talent
Et li huis sont de biau veoir
Et li anel de bon espoir.

traduction en français moderne²

Dame, quand je me trouvai devant vous,
quand je vous vis pour la première fois,
mon cœur tremblant bondit si fort
qu'il resta auprès de vous quand je m'en fus
Alors on l'emmena sans accepter de rançon,
captif dans la douce prison
dont les piliers sont faits de désir,
les portes de belle vision
et les anneaux de bon espoir.

Strophe VI

Dame, quant je ne sai guiler,
Merciz seroit de saison mes
De soustenir si grevain fes.

Dame, puisque je ne sais pas déguiser,
il serait temps d'avoir pitié de moi
Qui soutiens un si lourd fardeau.

Deuxième chanson : Thibaut IV incite les seigneurs à « prendre la croix », comme il l'a fait lui-même. Ainsi dans cette chanson de croisade « Signor, saichiés... »

Strophe I

ancien français

Signor, saichiés qui or ne s'en ira
En cele terre ou Deus fu mors et vis
Et qui la crois d'outremer ne penra
A paines mais ira en paradis.
Qui a en soi pitié ne ramembrance
Au haut Signor doit querre sa vengeance
Et delivrer sa terre et son país.

traduction en français moderne³

Seigneurs, sachez-le : celui qui désormais ne s'en ira pas
en cette terre où Dieu mourut et ressuscita,
celui qui ne prendra pas la croix d'outre-mer,
il aura bien de la peine à gagner le paradis.
Quand on a en soi compassion et souvenance
du Très-Haut, on doit chercher à Le venger
et délivrer sa terre et son pays.

Les trouvères ; langue française et musique au XIII^e siècle ; Thibaut IV le trouvère

Thibaut IV fut un des meilleurs trouvères de son temps, ces poètes-musiciens qui, vers la fin du XII^e siècle et au XIII^e siècle ont prolongé à leur manière, dans le nord de la France, le courant lyrique

² In « Chansons des trouvères » (voir bibliographie)

³ In « Chansons des trouvères » (voir bibliographie)

amorcé au XI^e siècle par les troubadours dans le sud. La répression contre le catharisme a entraîné un déclin des activités culturelles en pays occitan et les troubadours furent contraints de partir vers d'autres contrées. Le mouvement lyrique s'est alors déplacé vers le nord de la France où la Champagne et l'Artois, notamment, deviennent des foyers culturels particulièrement actifs, où « fleurit l'art des trouvères au temps des cathédrales gothiques. »

Les troubadours se sont exprimés en langue d'oc⁴, ensemble de dialectes du sud. Thibaut IV et les trouvères s'expriment en langue d'oïl, ensemble de dialectes du nord. Les deux territoires linguistiques étaient séparés approximativement par une ligne Poitiers-Grenoble. La langue d'oïl présente, selon les lieux, des variantes phonétiques, morphologiques et lexicales, mais devient cette langue largement partagée, l'ancien français, qui nous est aujourd'hui d'un accès assez difficile, et requiert bien souvent une traduction en français moderne.

Notons que les termes « troubadour » et « trouvère » sont de même origine : on y trouve la notion de « trouveur », d'« inventeur » de mélodies et de vers.

La musique composée par les trouvères pour leurs chansons est modale, et essentiellement monodique, c'est-à-dire à une seule voix, une seule partie, bien que la polyphonie (plusieurs parties superposées) commence à prendre son essor à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e siècle, grâce notamment aux musiciens de l'important foyer musical connu sous le nom d'école de Notre-Dame de Paris (Léonin, Pérotin) qui superposent deux, trois, quatre lignes de musique, composant ainsi les premières œuvres polyphoniques connues de musique sacrée, qui se différencient du plain-chant monodique, seule musique pratiquée jusqu'alors dans l'Église. Pour leur part, les trouvères restent dans la tradition monodique et, dans leur cas, il s'agit essentiellement de musique profane. Il faudra attendre la seconde partie du XIII^e siècle pour voir naître la polyphonie dans le domaine profane grâce à l'illustre trouvère artésien Adam de la Halle (vers 1240-1287) qui, tout en poursuivant la tradition des chansons monodiques, écrit aussi des chansons à trois voix (ses célèbres rondeaux).

Les chansons notées des trouvères parvenues jusqu'à nous posent d'importants problèmes d'interprétation. En effet, outre la difficile expression en ancien français, et en dépit des progrès de la notation musicale accomplis alors, on connaît peu de choses du rythme des chansons, la notation mesurée n'apparaissant que vers le milieu du XIII^e siècle. On ne dispose pas non plus d'indications de tempo ou de dynamique. S'il est certain que les trouvères avaient recours à des instruments de musique (rebec, vièle à archet, harpe médiévale, luth médiéval, flûtes, percussions, etc.) on ignore leur manière de les utiliser : « accompagnement » ou plutôt « soutien » de la mélodie, introduction (« prélude ») de la chanson, interventions entre les strophes... ?

Les trouvères n'interprétaient pas toujours leurs chansons eux-mêmes. À l'image de Thibaut IV nombre d'entre eux sont des seigneurs disposant en leur cour d'artistes, de musiciens. Si Thibaut, eu égard à son rang, fut d'emblée trouvère, d'autres musiciens-poètes, d'origine modeste, devaient suivre une sorte de parcours « promotionnel » pour se faire connaître : d'abord jongleurs puis ménestrels itinérants, ils pouvaient devenir trouvères grâce à leur talent.

Le thème le plus fréquent du répertoire des trouvères, comme des troubadours, est le concept raffiné d'amour courtois pour une Dame. Thibaut lui-même écrit dans une de ses chansons :

De Fine Amour viennent sagesse et bonté
Et Amour vient à son tour de ces deux qualités.

On trouve aussi des thèmes équivoques, proches de l'érotisme ; la chanson satirique figure en bonne place, ainsi que la chanson pieuse, la chanson de croisade, la chanson historique, la chanson de caractère populaire, ainsi que la chanson à danser. La pastourelle, chanson légère et charmante, est très courante. Les chansons ont une forme strophique ; les strophes, souvent cinq ou six, sont interprétées sur une même mélodie.

⁴ Oc et oïl signifient « oui ».

De Thibaut « Le Chansonnier », environ quatre-vingts pièces nous sont parvenues, presque toutes notées, relevant des genres cités ci-dessus : des chansons d'amour (cf. plus haut l'extrait de « Ausi comme unicorn sui ») ; des pastourelles (cf. ci-après l'extrait d'une de ces délicieuses chansons : « J'aloie l'autrier errant... ») ; des chansons de croisade (cf. plus haut l'extrait de « Seignor, saichiés... ») ; des chansons de rencontre ; des jeux-partis (sorte de joutes poético-musicales entre deux interlocuteurs) ; Thibaut figure comme partenaire dans neuf jeux-partis.

Ici le conférencier interprète la pastourelle « J'aloie l'autrier errant... » de Thibaut, dont sont extraits les deux passages suivants :

Strophe I

ancien français	traduction en français moderne ⁵
J'aloie l'autrier errant	L'autre jour, j'allais me promenant
Sanz compaignon	sans compaignon,
Seur mon palefroi pensant	sur mon palefroi, pensant
A fere une chançon	à composer une chanson,
Quant j'oï, ne sai comment	quand j'entendis je ne sais comment,
Lez un buisson	près d'un buisson,
La voiz du plus bel enfant	la voix de la plus belle enfant
C'onques veïst nus hon ;	qu'on eût jamais vue.
Et n'estoit pas enfes, si	Elle n'était pas si petite,
N'eüst quinze ans et demi,	elle avait bien déjà quinze ans et demi
N'onques nule riens ne vi	Jamais je ne vis créature
De si gente façon	de si mignonne tournure

Strophe V

Devant moi lors la montai	Aussitôt je la fis monter sur la selle
De maintenant	devant moi
Et trestout droit m'en alai	et m'en allai tout droit
Vers un bois verdoiant	vers un bois verdoyant.

Le style de Thibaut IV est celui d'un homme cultivé, sensible ; ses mélodies sont élégantes. Sa réputation de trouvère fut grande dès son époque ; ses chansons comptent parmi les plus beaux exemples de la poésie courtoise du XIII^e siècle. Il est intéressant de noter, à cet égard, que son ascendance lui fut peut-être favorable : en effet Thibaut IV était l'arrière petit-fils d'Aliénor d'Aquitaine, dont le grand-père, Guillaume IX, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine (1071-1127) fut un célèbre troubadour...

On ne saurait clore cette évocation sans mentionner au moins deux autres trouvères de la mouvance champenoise : Gace Brulé (actif de 1180 à 1220 environ) chevalier de petite noblesse, et Colin Muset (actif pendant le deuxième tiers du XIII^e siècle) de la même génération que Thibaut IV, d'origine modeste, d'abord jongleur puis ménestrel. De même il est juste de rendre ici hommage à deux noms au moins parmi les trouvères des principautés du nord (Flandre, Artois) : Conon de Béthune (1150- v. 1220 en « Orient ») également personnage politique qui a fréquenté la Cour de Champagne, et Adam de la Halle, cité plus haut, pour avoir ouvert le chemin de la polyphonie à la chanson lyrique profane.

Les trouvères, et parmi eux Thibaut IV de Champagne en bonne place, ont fait, de la chanson profane en langue vernaculaire, un art majeur.

⁵ In « Chansons des trouvères » (voir bibliographie)

Les chansons des trouvères et des troubadours sont un beau fleuron de notre patrimoine. Cet art subtil de la poésie courtoise a rayonné dans diverses contrées d'Europe, ainsi avec les « minstrels » en Angleterre, les « minnesinger » en Allemagne...

Bibliographie

Chansons des trouvères, collection Lettres gothiques, Le livre de poche, 1995.

Ehret H., 1989, « *Passe avant le meilleur* » ou *l'histoire de ces Comtes qui ont fait la Champagne*, La Renaissance, Troyes.

François-Sappey B., 1992, *Histoire de la musique en Europe*, Que sais-je ? PUF.

Gagnepain B., 1996, *Histoire de la musique au Moyen Âge*, 2, XIII^e-XIV^e siècle, Seuil.

Maillard J., 1967, *Anthologie de Chants de Trouvères*, A. Zurfluh.